

***Politique de développement  
des collections de la bibliothèque municipale  
de Saint-Hippolyte***



Réalisée par le Réseau BIBLIO des Laurentides en collaboration  
avec la Municipalité de Saint-Hippolyte



Novembre 2012



## *Table des matières*

### **Introduction**

- 1. Mission de la bibliothèque**
- 2. Responsabilité envers la collection**
- 3. Environnement**
- 4. Clientèle**
  - a. Plaintes de la clientèle
- 5. Équilibre de la collection**
  - a. Complémentarité avec les collections du RÉSEAU BIBLIO des Laurentides
  - b. Tableau de répartition
- 6. Critères de sélection et d'exclusion généraux**
- 7. Critères de sélection et d'exclusion relatifs aux types de documents**
  - a. Livres
  - b. Périodiques
  - c. Documents officiels ou publications gouvernementales
  - d. Documents audiovisuels
  - e. Référence
  - f. Livres électroniques
- 8. Collection pour les adultes**
  - a. Romans
  - b. Documentaires
  - c. Bandes dessinées
- 9. Collection pour les jeunes**
  - a. Romans
  - b. Documentaires
  - c. Bandes dessinées
  - d. Albums



## **10. Outils de sélection**

- a. Visites dans les librairies
- b. Suggestions des clients
- c. Dépouillement des journaux et des documents spécialisés

## **11. Modes d'acquisition**

- a. Achats
- b. Dons

## **12. Traitement des collections**

- a. Traitement intellectuel
- b. Traitement physique

## **13. Prêts entre bibliothèques (PEB)**

## **14. Contrôle de l'évolution de la collection**

- a. Inventaire
- b. Élagage

## **15. Révision de la politique**

Bibliographie



## *Introduction*

La gestion des collections demeure une des activités primordiales du fonctionnement de toute bibliothèque publique. Ainsi, le degré de satisfaction des usagers par rapport à leur bibliothèque dépend en grande partie de la collection des documents mis à leur disposition. Afin de développer, d'organiser et de maintenir une collection locale de grande qualité, équilibrée et répondant aux besoins de la communauté, il est essentiel pour toute bibliothèque de se doter d'une politique de développement des collections.

Une politique de développement des collections est un texte de référence présentant les principes et les critères qui guident le choix de documents en bibliothèque et le mode d'acquisition et de traitement de ceux-ci. Il s'agit d'abord d'un outil de gestion s'adressant au personnel de la bibliothèque et lui permettant de planifier, organiser, diriger et contrôler le développement des collections en vue de maintenir une cohérence et une continuité dans la constitution du fonds documentaire de la bibliothèque.

La politique de développement des collections est également un outil d'information qui permet à la population et aux autorités administratives de la municipalité de connaître les critères qui sous-tendent le développement des collections de leur bibliothèque. Cette politique peut également être considérée comme une forme de contrat entre la bibliothèque et le citoyen, lui permettant de savoir ce que la bibliothèque peut lui proposer dans la collection disponible au prêt ou à la consultation sur demande. La politique de développement des collections permet de justifier les décisions de sélectionner ou non un document.

Finalement, la rédaction de la politique de développement des collections par les autorités compétentes établit la responsabilité ultime de la **Directrice – Culture et événements spéciaux** dans le service de la bibliothèque. Il lui incombe d'établir et de faire évoluer les politiques de choix de documents et d'élagage selon son expertise ou en collaboration avec la responsable de la bibliothèque et, le cas échéant, des ressources compétentes en bibliothéconomie.



## **1** *Mission de la bibliothèque*

La mission de la bibliothèque se définit comme une mission de contribution au développement et à l'épanouissement des citoyens en leur offrant des lieux, des ressources et des services de qualité diversifiés, impartiaux et accessibles à tous. Elle doit donner accès à l'information sous toutes ses formes, à tous les citoyens, selon leurs besoins propres. Elle constitue pour chacun un instrument privilégié et gratuit de développement culturel, en encourageant le goût de la lecture et du savoir.

En fonction de ses objectifs d'éducation, d'information, de culture et de loisirs, la bibliothèque doit offrir une collection de documents de qualité, la maintenir à jour, diversifier ses supports dans le but d'encourager la lecture, l'apprentissage et la formation continue. La bibliothèque acquiert, organise et diffuse un ensemble de ressources documentaires de manière à répondre aux besoins informationnels, culturels et de formation continue des citoyens de la municipalité.

### **Voici les objectifs de la bibliothèque publique :**

- Rendre accessible l'information dans différents domaines et en assurer la diffusion.
- Offrir des documents dans tous les champs de connaissance.
- Offrir un lieu invitant et propice à la lecture, à l'apprentissage et à la découverte.
- Combler les besoins d'accès à l'information de la communauté.
- Favoriser l'utilisation des nouvelles technologies.
- Encourager l'éducation et la formation continue.
- Favoriser la croissance personnelle des individus et améliorer leur qualité de vie.
- Faciliter à tous l'accès aux services et aux ressources documentaires grâce à un personnel compétent et à des locaux accueillants.
- Promouvoir le plaisir de la lecture et l'utilisation des différents formats de documents
- Être un lieu d'échanges, de discussion et de rencontres.
- Préserver le patrimoine culturel et le rendre accessible.



## **2** *Responsabilités de la politique*

### **I. Élaboration de la politique**

La politique de développement des collections est élaborée par le personnel de la bibliothèque en collaboration avec un bibliothécaire professionnel du Réseau BIBLIO des Laurentides.

### **II. Approbation de la politique**

La politique est approuvée par le Conseil municipal de Saint-Hippolyte

### **III. Application de la politique**

La politique est appliquée par tout le personnel de la bibliothèque.



### **3 Environnement**

L'environnement dans lequel évolue la bibliothèque de Saint-Hippolyte est constitué de différents facteurs qui sont décrits ci-dessous :

#### **I. Environnement géographique**

La municipalité de Saint-Hippolyte a été constituée le 1er juillet 1855. Elle est située à 45 km de Montréal, dans la région des Laurentides et est à l'extrémité nord du territoire de la MRC de La Rivière-du-Nord. Nichée au creux des montagnes et parsemée de soixante-deux lacs, elle demeure un coin de paradis pour tous ceux qui ont choisi de s'y établir.

La nouvelle bibliothèque de Saint-Hippolyte, actuellement en développement, sera située au cœur de la municipalité.

#### **II. Environnement socio-économique et linguistique**

La population de la municipalité de Saint-Hippolyte compte en 2012, selon le décret de population du MAMR, une population de 8 103 habitants.

La population de Saint-Hippolyte a augmenté de 34,2% entre 2001 (6 039) et 2012 (8 103), donc environ 3,4% annuellement, plus que l'augmentation moyenne de la population de la province qui se chiffre à environ 0,7% par année pour la même période.

Les données du recensement de 2011 étant toujours incomplètes sur le site de Statistiques Canada, nous référons aux données du recensement de 2006 selon lesquelles la population de la municipalité de Saint-Hippolyte a un âge médian de 43,2 ans et 84,1% de la population est âgée de 15 ans ou plus, une population un peu plus âgée que la moyenne québécoise puisque l'âge médian pour la province de Québec en 2006 se situait à 41 ans selon le même recensement.

La langue maternelle de la majorité de la population est le français, soit à 92,5%, mais 46,4% de la population disent connaître l'anglais et le français. En comparaison, ce taux se situe à un peu plus de 40% pour la province. La municipalité compte 3,26% d'immigrants.

Toujours selon le recensement de 2006, le revenu médian en 2005 était de 27 648 \$, ce qui est supérieur à la moyenne du Québec qui se situe à 24 430 \$. La municipalité se situait à 6,4% en termes de taux de chômage, plus bas que le taux de la province à 7%. Le taux d'emploi est de 63,1% et est donc légèrement plus élevé que celui de la province, ce dernier se situant à 60,4%.



Quant à la scolarité de ses habitants, la municipalité de Saint-Hippolyte démontre, en 2006, un taux d'étude postsecondaire de 52,1%, près du taux de 52,7% s'appliquant à la province du Québec.

L'administration actuelle de la municipalité s'est engagée dans une démarche d'élaboration d'une politique familiale et d'un projet *Municipalité amie des aînés*, mettant en lumière l'importance du pont entre les générations afin de développer un milieu de vie où tous travailleront de concert à façonner des projets contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la population. La politique familiale intergénérationnelle décline également la mission de la bibliothèque sous ces différents points : loisir, éducation, culture, formation et alphabétisation.

### **III. Environnement institutionnel**

Cette politique tient compte de l'association des bibliothèques de Saint-Hippolyte au Réseau BIBLIO des Laurentides, de même qu'à l'existence de grands centres documentaires tels que la Bibliothèque nationale du Québec, la Bibliothèque nationale du Canada, les Archives Nationales et l'Office national du film dont la mission première est la conservation du patrimoine documentaire.

Afin de répondre aux demandes particulières des usagers, et pour éviter de développer la collection en fonction des besoins de quelques-uns, la bibliothèque de Saint-Hippolyte profite du service de prêts entre bibliothèques (PEB) du Réseau BIBLIO des Laurentides. Ce service leur permet d'obtenir, assez rapidement, une grande variété de titres sans avoir à les acheter et à les conserver à sa bibliothèque. Une demande pour un titre particulier sera toujours évaluée selon la politique de développement des collections et si son acquisition ne cadre pas avec les principes énoncés dans ce document, le service de PEB pourra être mis à contribution.

### **IV. Environnement éthique**

Le responsable du choix n'exerce pas de censure.

La bibliothèque de Saint-Hippolyte étant une institution sociale, elle se doit de refléter les caractéristiques de la société où elle se développe; elle doit donc être démocratique. Ainsi, les collections doivent permettre aux individus de consulter un éventail de documents exposant différents points de vue sur une grande variété possible de sujets d'intérêts local, régional, national et international. Pour justifier sa position, la bibliothèque de Saint-Hippolyte s'appuiera sur la « Charte des droits du lecteur » (voir annexe 1) qui stipule que tout individu a le droit à la liberté





intellectuelle, c'est-à-dire le droit fondamental d'accéder à toutes les formes d'expression du savoir.

La bibliothèque de Saint-Hippolyte doit présenter, dans la mesure du possible, la plus grande variété d'opinions sur tous les sujets, controversés ou non, en autant que celles-ci ne soient pas d'une forme de propagande. Par contre, le fait d'ajouter un certain document à la collection de la bibliothèque ne signifie pas pour autant que la bibliothèque de Saint-Hippolyte prend position quant au contenu de ce document. Il n'est pas du ressort de la direction ou du personnel de la bibliothèque de lire tous les livres ni de juger les idées véhiculées par un document.

La bibliothèque de Saint-Hippolyte n'est pas non plus responsable de l'usage effectué par les usagers de documents portant à controverse. Les adultes doivent assumer leurs choix et les parents ou tuteurs sont responsables des biens empruntés par leurs enfants. En conséquence, la bibliothèque de Saint-Hippolyte ne sera pas influencée dans ses acquisitions par les risques éventuels que pourrait véhiculer un document de qualité.

## **V. Environnement légal**

La politique d'acquisition respecte les contraintes imposées par la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre et les règlements qui l'accompagnent : tous les achats de livres sont effectués dans des librairies agréées par l'État et situées dans la région administrative des Laurentides. À chaque année budgétaire, la direction de la Culture et des événements spéciaux duquel dépend le service des bibliothèques de Saint-Hippolyte, désigne des librairies agréées parmi lesquelles sera réparti le budget.



## 4 Clientèle

La clientèle est au cœur des préoccupations du personnel de la bibliothèque et inspire les actions prises par ces derniers.

Cette population est identifiée de la façon suivante :

- selon le niveau d'âge : enfants du préscolaire et du primaire, adolescents, adultes;
  - *Le recensement nous indique une population en croissance durant la dernière décennie et plus âgée que la moyenne québécoise*
- selon l'occupation ou le statut : travailleurs exerçant un métier ou une profession, sans emploi, retraités;
  - *Le recensement nous indique un taux de chômage un peu moins élevé que la moyenne québécoise*
- selon le revenu disponible de ses habitants;
  - *Le recensement nous indique un revenu médian plus élevé que la moyenne québécoise*
- selon le niveau d'instruction (cependant, les ouvrages très spécialisés, de niveau universitaire, ne sont généralement pas acquis) ;
  - *Le recensement nous indique une population relativement éduquée, près de la moyenne québécoise*
- selon des limites particulières : personnes handicapées physiques, analphabètes.

Il est à noter que des institutions d'enseignements sont présentes sur le territoire desservi par le service des bibliothèques.

- Centre éducatif et communautaire des Hauteurs (CECH) (École primaire)

À ces institutions s'ajoutent CPE, garderies en milieu familial et une Maison des Jeunes, toutes situées sur le territoire de la municipalité. Certains enfants bénéficient également de l'école à la maison.



### **a. Plaintes et demandes de retraits de la part de la clientèle**

Malgré la mise en application de politiques de choix précises et détaillées, il est possible que certains documents mis à la disposition des usagers puissent porter à controverse et parfois même créer des problèmes à certains usagers. Le cas échéant, les usagers sont invités à faire part de leurs commentaires au personnel de la bibliothèque.

Cependant, aucun document, ne sera retiré de la collection à la demande d'un usager sans qu'une demande formelle de révision ne soit présentée. Sur réception d'une telle demande, le responsable de la bibliothèque analyse le document faisant l'objet de la plainte, en se faisant aider par des ressources compétentes si nécessaire, et prend la décision appropriée qui sera communiquée à la personne ayant formulé la demande de révision dans les meilleurs délais possibles. Le responsable de la bibliothèque informe son supérieur immédiat et/ou le représentant de la municipalité de toutes les demandes formelles et écrites de révision et des décisions rendues.

Lors de visites de classes, la décision finale concernant l'emprunt des livres par les élèves revient au professeur.



## 5 Équilibre de la collection

La bibliothèque de Saint-Hippolyte vise à acquérir des collections totalisant 3 livres par tête afin d'atteindre le niveau « de base » tel que prescrit par les *Lignes directrices pour la bibliothèque publiques du Québec*, édition 2011. Les niveaux « bon » et « excellent » tels que détaillés dans le même document sont pour le moment hors d'atteinte étant donné la situation actuelle de 2 livres par habitant et les contraintes du bâtiment actuel. L'objectif pourra être réévalué lors de l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, incluant la revue éventuelle des postes budgétaires.

Ces collections sont réparties parmi ces catégories :

### Collections pour adulte

- Documentaires adultes
  - 000 Généralités
  - 100 Philosophie, parapsychologie et occultisme, psychologie
  - 200 Religions
  - 300 Sciences sociales
  - 400 Langues
  - 500 Sciences de la nature et mathématiques
  - 600 Techniques (sciences appliquées)
  - 700 Les arts; beaux-arts et arts décoratifs; sports, y compris quelques partitions musicales
  - 800 Littérature
  - 900 Sciences auxiliaires de l'histoire et géographie. récits de voyage
  - 920 Biographies
  - 930 Histoire
- Romans pour adultes y compris les documents en large vision et les livres audio (CD et mp3)
- Bandes dessinées pour adultes

### Collections pour les jeunes

- Bandes dessinées pour les jeunes
- Albums
- Documentaires pour jeunes et adolescents
- Romans pour jeunes et adolescents



### a. Complémentarité avec les collections du Réseau BIBLIO des Laurentides

La bibliothèque de Saint-Hippolyte demeure associée au Réseau BIBLIO des Laurentides avec un service de collection déposée. De plus, elle peut recourir au service de PEB pour combler des besoins ponctuels. La bibliothèque de Saint-Hippolyte doit donc développer une collection minimale dans chacune des catégories de documents mais peut concentrer ses achats dans les catégories reconnues pour être les catégories les plus populaires auprès de sa clientèle et/ou les catégories où les collections ont besoin de développement supplémentaire.

- Périodiques
- Romans pour jeunes
- Romans pour adultes
- Documentaires pour adultes (section 600, 700, 900 et 930)
- Documentaires pour jeunes
- Bandes dessinées pour jeunes
- Bandes dessinées pour adultes
- Albums
- Livres québécois

### b. Tableau de répartition du budget d'achat local des collections de la Bibliothèque de Saint-Hippolyte

Catégories	Répartition actuelle du budget en tenant compte de la collection actuelle	Répartition visée de la collection
Périodiques	<b>Voir le plan d'acquisition</b>	5%
Romans adultes		32%
Documentaires adultes		35%
Bandes dessinées adultes		3%
Albums		5%
Bandes dessinées jeunes		6%
Romans jeunes		7%
Documentaires jeunes		7%
Total		100%



## 6 *Critères de sélection et d'exclusion généraux*

### I. Critères de sélection

Les critères suivants seront pris en considération dans le choix des documents pour la collection :

- Pertinence par rapport aux besoins et intérêts de la collectivité
- Variété de sujets
- Clarté, facilité de lecture et d'utilisation
- Justesse et authenticité des éléments de contenu
- Date de parution (moins de 5 ans)
- Mérite littéraire
- Autorité et réputation de l'auteur ou de l'éditeur
- Disponibilité et accessibilité dans la région
- Auteurs locaux
  - Les ouvrages publiés ou concernant la municipalité de Saint-Hippolyte ou la région des Laurentides tout comme les ouvrages publiés au Québec font l'objet d'une discrimination positive en autant que l'intérêt pour les abonnés de la bibliothèque y soit présent.

La bibliothèque de Saint-Hippolyte privilégie la variété des titres plutôt que la multiplication des exemplaires à l'exception des best-sellers et des documents québécois d'auteurs renommés qui pourront être achetés en deux exemplaires. Aussi, un exemplaire supplémentaire d'un titre peut être acquis s'il fait l'objet de plusieurs réservations (1 exemplaire de plus suite à 10 réservations consécutives) et cet exemplaire peut être ajouté en collection régulière ou en location.

#### **Langue**

- La collection est principalement composée d'œuvres de langue française. Malgré un certain taux de bilinguisme de la population, le budget d'acquisition disponible fait en sorte que seule une petite collection de livres de langue anglaise est acquise par la bibliothèque. Les dons peuvent également enrichir la collection de langue anglaise.

#### **Médium**

- Même si le livre n'est pas le seul médium pouvant être mis à la disposition des usagers, la bibliothèque de Saint-Hippolyte consacre la grande majorité de ses budgets à l'achat de livres et de périodiques. Les documents audio-visuels seront acquis si un budget annuel est disponible.



Dans la bibliothèque de Saint-Hippolyte, les collections pour enfants et les collections pour adultes sont logées dans le même local, par conséquent, il peut arriver que des jeunes soient en contact avec des œuvres inappropriées pour leur âge. On ne peut cependant priver les adultes de tous les ouvrages qui ne conviennent pas aux jeunes. Ce sont les parents et les tuteurs qui sont responsables des lectures de leurs enfants.

## **II. Critères d'exclusion**

**La bibliothèque de Saint-Hippolyte n'acquiert pas les documents répondant aux critères suivants :**

- Documents donnant de nombreuses informations pratiques (exemple : jardinage, programmes d'études, etc.), mais non adaptées à la réalité québécoise.
- Documents de propagande commerciale, religieuse ou politique dont le but premier est de vendre une idée, non d'informer.
- Ouvrages imprimés dont le papier, la reliure ou les illustrations sont de mauvaises qualités.
- Ouvrages dont la seule raison d'être est l'exploitation indue de la violence, de la sexualité ou de sensationnalisme, compte tenu des normes contemporaines.
- Ouvrages se prêtant difficilement à une utilisation en bibliothèque (livres de jeux, mots croisés, albums à colorier, tests psychologiques, etc.).
- Manuels scolaires et ouvrages destinés à une clientèle collégiale ou universitaire, à moins que ce ne soit les seuls ouvrages valables sur un sujet.
- Séries déjà en cours.



## 7 *Critères de sélection et d'exclusion relatifs aux types de documents*

### **a. Livres**

- Les parutions récentes ou nouveautés (moins de deux ans depuis la date d'édition) afin de refléter l'actualité et les développements de la vie contemporaine (pour les nouveautés).
- Les documents essentiels au développement des collections sur l'ensemble des sujets les plus récents possibles.
- Les livres présentant un aspect extérieur attrayant.
- Comme la plupart des livres acquis ne seront pas reliés, on privilégie l'acquisition de livres solides et/ou à reliure rigide.
- L'achat en format poche est limité autant que possible sauf dans les cas où s'agit d'un document de remplacement non disponible en format rigide.
- Achat restreint des éditions revues et/ou augmentées ainsi que les nouvelles versions, si les changements apportés enrichissent l'ouvrage de façon notable.
- Achat restreint de livres qui comprennent un ou des documents d'accompagnement (CD, cartes géographiques, fiches, etc.).

#### **Sont rejetés :**

- Les livres-jeux, c'est-à-dire ceux qui comportent des sections à découper ou dans lesquels il faut écrire.
- Les livres, dont les dimensions, sortent des standards habituels. Il s'agit d'ouvrages de format très petit ou très grand ainsi que de documents en tissu pour des raisons d'hygiène. Les documents acquis en vue de faire des animations sont exclus de cette règle.
- Les rééditions et les réimpressions, sauf s'il s'agit de classiques dont la précédente parution remonte à plusieurs décennies.
- Les livres consistants en éditions résumées, par exemple, les condensés du « Reader's Digest ».





## **b. Périodiques**

À eux seuls, les livres ne peuvent répondre à toutes les questions ni surtout couvrir les sujets d'actualité et de vulgarisation scientifique. Les revues et les journaux comblent ces besoins et certains d'entre eux peuvent ajouter une dimension de divertissement (mode, spectacle, showbiz) ou une dimension pratique (cuisine, jardinage, rénovation, décoration) à la collection de la bibliothèque. La collection comprendra une bonne variété de revues destinées à tous les groupes d'âge et niveaux d'habileté en lecture. Les parutions mensuelles sont particulièrement appréciées.

Les périodiques comptent en moyenne pour 10% du prêt en bibliothèque et ils rejoignent, entre autres, des clientèles qui ont la réputation de lire peu, soit les hommes et les adolescents; il est donc particulièrement important de développer la collection de périodiques en tenant compte de ce facteur.

Chaque année, il y a lieu de réévaluer le renouvellement des abonnements. La collection de revues et de journaux complètera la collection de référence en fournissant de l'information courante. À qualité égale, la préférence sera accordée aux périodiques québécois plutôt qu'étrangers. Les journaux locaux gratuits sont disponibles et l'abonnement à certains quotidiens est en évaluation lors de l'ouverture de la nouvelle bibliothèque.

Les périodiques trop coûteux et/ou trop spécialisés sont écartés tout comme les périodiques très illustrés encourageant le vandalisme des documents.

Les mêmes critères de choix s'appliquent lors du choix de périodiques destinés aux adultes, aux adolescents et aux enfants.

Certains périodiques pourraient être acquis pour servir d'outils de travail au personnel de la bibliothèque.

La bibliothèque souhaite enrichir sa collection de périodiques de 10 à 20 titres au cours des prochaines années afin de se rapprocher de la norme recommandée pour une bibliothèque de cette taille.

## **c. Documents officiels ou publications gouvernementales**

La bibliothèque de Saint-Hippolyte n'a ni l'espace, ni les ressources pour endosser le rôle de dépôt pour les publications gouvernementales. Ces documents sont accessibles sur les sites Internet des gouvernements.

La bibliothèque de Saint-Hippolyte ne conserve plus les procès-verbaux imprimés du Conseil municipal puisqu'ils sont disponibles sur Internet.



#### **d. Documents audiovisuels**

Suite à l'obtention éventuelle d'un budget supplémentaire, une petite collection, de documents audiovisuels, sera acquise comprenant des œuvres musicales représentant la plupart des catégories et des œuvres cinématographiques de grandes qualités ou ayant remporté des prix ou bénéficiant d'une renommée dans l'industrie. Il n'est pas du ressort de la bibliothèque d'offrir des documents audiovisuels dits « commerciaux ». Le cas échéant, le format des documents acquis fera l'objet d'une évaluation selon le contexte lors du développement de cette collection.

#### **e. Référence**

La bibliothèque de Saint-Hippolyte doit, dans la mesure de ses moyens, développer une collection de référence et peut également utiliser la collection virtuelle sur le site Internet fourni par le Réseau BIBLIO des Laurentides. Les coûts d'une collection de référence, complète et à jour, sont prohibitifs. La réputation de l'éditeur est le critère fondamental dans le choix de cette catégorie de documents.

Des ouvrages individuels seront acquis annuellement et conservés en collection de référence :

- Dictionnaires de langues françaises
- Dictionnaires français/anglais
- Grammaires
- Atlas ou cartes géographiques
- Livres de record Guinness
- Code civil
- Livres d'Art ou de Beaux-arts plus dispendieux
- Documents d'actualité
- Ouvrages de toponymie
- Autres



## **f. Livres électroniques**

Étant donné l'arrivée récente du livre numérique au Québec, les problématiques techniques encore présentes dans les différents types d'accès à ces collections et l'investissement de ressources humaines et financières nécessaire à ce service, la bibliothèque de Saint-Hippolyte n'envisage pas de développer sa propre collection de livres électroniques dans un avenir rapproché. Par contre, l'association de Saint-Hippolyte avec le Réseau BIBLIO des Laurentides permettra à l'ensemble de ses abonnés de profiter du développement de collections de livres électroniques effectué par le Réseau BIBLIO des Laurentides.

Rappelons également que la Bibliothèque Nationale du Québec rend disponible sa collection de livres électroniques en français et en anglais à l'ensemble de la population québécoise.



## **8. Collection pour les adultes**

### **a. Romans**

La collection de roman s'appuie sur les œuvres classiques de la littérature mondiale, reconnues pour leur qualité littéraire et leur valeur culturelle. Elle comprend, entre autres, des romans historiques, fantastiques, policiers, biographiques, psychologiques, sociopolitiques. L'humour, la satire, le mystère, l'aventure, l'amour et l'érotisme ont aussi leur place au sein de cette collection.

En littérature, surtout classique, plusieurs formes d'édition sont disponibles. Les budgets d'acquisition ne permettent pas à la bibliothèque d'acheter les éditions de luxe des œuvres complètes de tous les grands écrivains. Les formats standards sont alors choisis. Les livres de poche peuvent remplacer les formats standards, mais ils ne sont pas à privilégier en raison de la typographie utilisée et du manque de solidité du document.

La bibliothèque de Saint-Hippolyte étant associée au Réseau BIBLIO des Laurentides, il est moins pertinent de développer une collection de grands classiques puisque ceux-ci sont facilement accessibles via le prêt entre bibliothèque (PEB).

Quelques documents en gros caractères (large vision) peuvent être acquis par la bibliothèque à même budget d'achat régulier de romans. La bibliothèque de Saint-Hippolyte peut également avoir accès à la collection de documents en gros caractères du Réseau BIBLIO des Laurentides afin de satisfaire les demandes ponctuelles des abonnés.

Une attention particulière est portée aux romans et documentaires grand public d'auteurs québécois bien que la bibliothèque de Saint-Hippolyte n'ait pas la responsabilité d'acquérir toute la production québécoise ou laurentienne.

### **b. Documentaires**

#### **000 Généralités**

##### ***Informatique***

L'informatique est une discipline en constante évolution. Les livres de vulgarisation, pour débutant et de niveau intermédiaire sur l'informatique, les logiciels et la programmation sont acquis. Les acquisitions sont récentes (pas plus de deux ans pour l'édition).



### ***Bibliothéconomie***

Quelques monographies portant sur la bibliothéconomie sont acquises afin de maintenir à jour les connaissances des employés des bibliothèques. Certains outils de travail utiles quotidiennement ne circulent pas et restent à l'usage du personnel seulement.

## **100 Philosophie, parapsychologie et occultisme, psychologie**

### ***Philosophie***

La bibliothèque achète les documents représentant les grands courants philosophiques anciens et contemporains.

### ***Astrologie et phénomènes paranormaux***

La bibliothèque achète quelques documents portant sur l'ésotérisme et les phénomènes paranormaux en considérant les suggestions des abonnés. Le PEB pourra combler les autres demandes spécifiques provenant d'utilisateurs. Quelques dons pourraient compléter cet aspect de la collection. Les parutions annuelles d'astrologie sont également acquises.

### ***Psychologie***

Les maisons d'édition ont popularisé cette discipline et le nombre de documents publiés sur le sujet a considérablement augmenté. Ces documents sont également très prisés par la clientèle de la bibliothèque. Ainsi, les ouvrages de vulgarisation sont acquis, qu'ils traitent de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, de la famille et du couple, de la psychologie, du deuil, de la réalisation de soi, du stress, etc. Quelques classiques de la psychanalyse sont également achetés en autant qu'il s'agisse également d'ouvrages de vulgarisation.

## **200 Religions**

Les livres sélectionnés doivent traiter des principales religions du monde, de l'histoire des religions, de la théologie, des différentes croyances et pratiques religieuses, de mythologie ou de vie spirituelle. Des ouvrages considérés biaisés pourraient être exclus de la sélection.



## **300 Sciences sociales**

*Les essais sont acquis tout comme les documentaires traditionnels.*

### ***Politique***

Les différents courants politiques, les systèmes politiques des pays près de notre réalité, les différentes institutions gouvernementales fédérales, provinciales, internationales sont dans la collection de la bibliothèque. La collection doit permettre aux usagers de connaître ou d'être en mesure de se faire une opinion sur les différentes formes de gouvernement.

### ***Économie et affaires***

La collection de livres sur ce sujet comprend des ouvrages pratiques, guides ou analyses, de sujets tels l'investissement, la bourse, la monnaie, la banque, les transactions immobilières, etc. La bibliothèque privilégie l'acquisition de livres qui reflètent les réalités québécoises et canadiennes. Des périodiques viennent compléter l'information en ce domaine.

### ***Droit***

Les documents juridiques doivent avoir un contenu québécois et/ou canadien accessible pour les usagers. La bibliothèque propose une collection de base d'ouvrages généraux qui pourraient demeurer la section référence. Il faut noter que les versions à jour de la plupart de ces documents (Code civil, Code de la sécurité routière, Lois du Québec, etc.) sont disponibles sur Internet et qu'il n'est plus nécessaire de tous les acquérir en bibliothèque.

### ***Environnement et développement durable***

La municipalité de Saint-Hippolyte porte une attention particulière à la protection de l'environnement et se soucie de l'impact de ses décisions sur la nature environnante. Des ouvrages, portant sur ces sujets, seront spécifiquement acquis afin de soutenir le personnel et les élus dans cette orientation.

### ***Carrières et professions***

La bibliothèque procède à l'achat de guides pratiques sur les différents métiers ou champs d'études et acquiert également les guides annuels.

### ***Sciences sociales et sociologie***

La collection doit d'abord refléter les tendances sociales actuelles et s'intéresser aux sujets controversés. Cette catégorie de documents doit englober les livres sur les problèmes sociaux, l'avortement, la démographie et les relations familiales. La bibliothèque acquiert aussi des documents en sociologie, en démographie, sur les statistiques, de même, que sur les coutumes et le folklore.



## **400 Langue et linguistique**

Nous pouvons distinguer deux fonctions aux documents de cette classe, la première étant l'amélioration de la langue écrite ou parlée pour les langues anglaise et française. On y offrira des grammaires, des dictionnaires de langues, d'anglicismes, de synonymes, etc., dont un exemplaire récent sera conservé en collection de référence.

L'apprentissage des langues correspond à la deuxième catégorie de documents de cette classe, on y retrouvera des méthodes d'apprentissage des langues dont le format papier, avec ou sans matériel d'accompagnement (CD), demeure le médium prioritairement sélectionné. Les langues comme l'anglais, l'italien, l'espagnol seront priorisées tout comme les méthodes d'apprentissage de l'anglais au français.

Les abonnés de la bibliothèque de Saint-Hippolyte bénéficient également, de par leur association au Réseau BIBLIO des Laurentides, d'un accès à des cours de langues en ligne sur le site Internet de la bibliothèque. Cet état de fait pourrait minimiser l'achat de documents dans cette catégorie.

## **500 Sciences de la nature et mathématiques**

La bibliothèque achète peu de livres de sciences pures. Par contre, les sciences de la nature et l'astronomie sont développés selon les champs d'intérêt de la clientèle (astronomie, météorologie, catastrophes naturelles, animaux, etc.). La bibliothèque privilégie les ouvrages de vulgarisation.

## **600 Techniques (sciences appliquées)**

### ***Rénovation, cuisine, jardinage***

Ces sujets sont particulièrement appréciés par les usagers. Il faudra tenir compte de la réalité québécoise dans l'acquisition des livres de cette collection. Les photos et illustrations sont des éléments à considérer lors de l'acquisition de ces documents. La qualité de l'image est importante.



### ***Santé, médecine douce, drogue***

La municipalité de Saint-Hippolyte met l'accent sur la santé et la prévention. Ainsi, la bibliothèque sélectionnera les livres dont le contenu touche à la grossesse, l'alimentation, les régimes amaigrissants, les médicaments, les maladies, les premiers soins, etc., et qui sont rédigés dans un langage accessible aux usagers. La bibliothèque tentera d'offrir une variété de choix selon les théories en vigueur, sans censure. La bibliothèque n'achète pas de documents spécialisés qui relèvent davantage des bibliothèques médicales.

### ***Recherche d'emploi***

Le monde du travail et les moyens de trouver un emploi sont toujours des thèmes d'actualité que la bibliothèque s'efforce de couvrir. Des ouvrages présentant les différents outils pour une recherche d'emploi efficace (curriculum vitae, entretien de sélection, etc.) font donc partie de cette section. Des ouvrages concernant la finance et la gestion seront également acquis.

### ***Sexualité***

La bibliothèque acquiert quelques documents abordant les questions reliées à la sexualité : l'aspect biologique, les orientations sexuelles, les maladies transmises sexuellement, la contraception et les ouvrages populaires. Le PEB pourra combler les demandes spécifiques provenant d'usagers, entre autres, sur des documentaires illustrés de type *Kama-Sutra*.

## **700 Arts, Beaux-arts, arts décoratifs et sports**

### **Arts**

Quelques ouvrages de base sont acquis pour l'ensemble des disciplines artistiques, qu'il s'agisse d'arts majeurs comme l'architecture, la peinture, la sculpture ou d'arts mineurs tels que le dessin, le design, la gravure, la céramique, les arts appliqués, etc. Le développement de cette section est priorisé afin de combler certaines lacunes dans la collection actuelle de la bibliothèque.

### ***Sports et jeux de société***

La collection tente de couvrir l'ensemble des disciplines sportives. Une attention spéciale est accordée aux sports québécois et à leurs athlètes.

### ***Musique, cinéma, photographie, danse et théâtre***

La collection de la bibliothèque couvre les moyens d'expression culturelle dans le secteur des arts d'interprétation. Ces documents comprennent des histoires de la musique, des groupes rock, etc., des descriptions de ces disciplines, des monographies et des ouvrages critiques.





## **800 Littérature**

Les pièces de théâtre, la poésie et les analyses littéraires d'origine québécoise, française, anglaise et américaine sont représentées dans cette discipline. Les ouvrages locaux sont priorisés et donc peuvent être acceptés en autant qu'ils bonifient la collection.

## **900 Géographie; récits de voyage**

Des documents de géographie générale sont acquis de même que des atlas choisis pour leur qualité cartographique et renouvelés régulièrement. Des guides de voyage, des descriptions de pays et des albums d'illustrations sont aussi achetés afin de répondre aux besoins de la clientèle. Les répertoires d'adresses des hôtels et des restaurants ne sont achetés que lors d'un besoin précis. La bibliothèque privilégie les collections de guides de voyage Ulysse et Voir.

Cette collection contient également les récits de voyageurs célèbres, d'expéditions et de voyages scientifiques.

## **920 Biographies**

Cette catégorie inclut les biographies, les autobiographies ainsi que les albums photos de personnages. On peut y trouver les biographies de chanteurs, comédiens, acteurs. Une attention particulière est accordée aux biographies de personnalités québécoises et canadiennes. Les biographies considérées éphémères sont acquises en autant qu'elles soient demandées par les abonnés. À noter : les biographies d'hommes politiques et de personnages historiques font partie de l'histoire du pays.

## **930 Histoire**

La collection tente de couvrir toutes les époques de l'évolution de l'humanité, et ce, pour tous les continents. La bibliothèque se soucie d'acquérir principalement, les livres sur l'histoire des Laurentides, du Québec et du Canada. Le développement de cette section est priorisé afin de combler certains trous dans la collection actuelle de la bibliothèque.



### **c. Bandes dessinées pour adultes**

La lecture de bandes dessinées est une activité de loisir très appréciée par les adultes. L'acquisition des bandes dessinées suit les mêmes critères de sélection que les ouvrages de fiction. Des suggestions de lecteurs assidus peuvent être considérées et la plupart des documents ayant leur place en bibliothèque publique seront achetés dans le cadre du budget disponible.

Par contre, étant donné la prégnance de l'image, des critères de rejet spécifiques aux bandes dessinées adultes sont précisés :

#### **Critères de rejet des bandes dessinées**

- **Violence** : Caractère de ce qui est emporté, agressif, brutal et véhément. La violence n'est pas un critère nécessairement exclu. En effet, plusieurs bandes dessinées à caractère historique, par exemple, présentent des combats, des guerres qui sont, par essence, violents. Tout est dans la façon de présenter la violence mais son utilisation gratuite et inutile est à surveiller.
- **Perversion** : Accomplir par plaisir et par méchanceté des actes immoraux et cruels.
- **Vulgarité** : Caractère de ce qui est grossier.
- **Obscénité** : est réputée obscène toute publication dont une caractéristique dominante est l'exploitation indue des choses sexuelles ou de l'un ou plusieurs des objets sexuels suivants : le crime, l'horreur, la cruauté et la violence.

**N.B.** Il faut préciser qu'on ne peut juger une bande dessinée obscène, violente, perverse ou vulgaire que si l'exploitation d'un de ces éléments en constitue un thème principal. Dans le doute, des sources expertes en bandes dessinées adultes seront consultées.



## ***9. Collection pour les adolescents***

La collection de livres s'adressant aux adolescents comprend des romans, bandes dessinées et documentaires destinés en premier lieu à cette catégorie d'âge bien que ces documents puissent intéresser également les lecteurs adultes.

Il s'agit ici de proposer une collection spécifique, développée d'abord en fonction des goûts et intérêts des adolescents, qu'ils soient de sexe masculin ou féminin, afin de leur offrir un choix de documents auxquels ils s'identifieront plus facilement.

De plus, les problématiques et sujets traités dans les documents visant les adolescents peuvent ne pas convenir aux lecteurs jeunes, même s'ils ont les connaissances et compétences pour s'intéresser à cette collection, ce qui favorise également une section séparée de la section jeune.

Les recommandations des sources expertes en ce domaine, autant que les goûts et intérêts des lecteurs adolescents de la bibliothèque, peuvent être considérés dans le choix des documents.

Il n'y aura pas de budget spécifique dédié au développement de la collection pour adolescents, les achats se feront à même les budgets réguliers d'achat.



## 10 *Collection pour les jeunes*

### a. **Romans**

La collection comprendra des titres classiques ainsi que des titres populaires. La collection pour enfants doit être équilibrée. Elle comprendra des titres sur des sujets à discussion comme l'apprentissage de la propreté, les peurs, le développement, la mort, l'amitié, et l'arrivée d'un nouvel enfant. On pourra choisir des livres d'images qui contiennent des illustrations exceptionnelles. Un souci de lisibilité des caractères et de mise en page rendra la lecture plus alléchante auprès des enfants.

### b. **Documentaires**

Les documentaires doivent être exacts, à jour et sans parti pris. Les titres doivent satisfaire la curiosité naturelle des enfants quant à leur environnement, développer la sensibilisation des enfants au monde qui les entoure et convenir à plusieurs groupes d'âge et niveaux d'habileté en lecture.

#### ***Psychologie***

L'enfant doit pouvoir trouver dans la collection, des livres pour l'aider dans son développement mental, psychologique et familial. Ces livres doivent s'adapter à son niveau de compréhension.

#### ***Religion***

La collection doit refléter toutes les tendances religieuses afin que l'enfant puisse s'y retrouver et s'informer sur d'autres religions. Elle doit pouvoir l'aider à son épanouissement religieux, répondre à sa curiosité et ouvrir ses horizons.

#### ***Contes***

L'enfant doit pouvoir compter sur une collection répondant et prévoyant ses demandes sous ces divers aspects. La collection des contes doit inclure des classiques, de la littérature internationale ainsi que ceux des diverses cultures présentes dans la communauté.

#### ***Lettres***

La collection doit pouvoir répondre aux besoins suivants : donner un bon éventail de dictionnaires à emprunter, de bons vocabulaires ou abécédaires en français, des livres pour favoriser l'apprentissage d'une autre langue. On pourra y retrouver quelques livres encourageant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.



### ***Sciences de la nature***

Cette collection est très utilisée autant par intérêt personnel que lors des travaux scolaires. On doit toujours chercher des index clairs et facilement accessibles. Toutes les sciences doivent être représentées et les informations maintenues à jour afin d'avoir une information exacte et pertinente. L'information doit s'adresser aux petits autant qu'aux grands.

### ***Technologie***

Cette collection doit refléter les nouvelles découvertes techniques de l'homme.

### ***Arts***

Les livres d'art doivent initier les enfants au monde des arts graphiques, de la scène, de la musique, etc. Plusieurs livres de bricolage sont offerts aux enfants et fournissent d'excellentes idées aux éducateurs de garderies, enseignants et parents.

### ***Sports***

L'enfant doit pouvoir retrouver des informations sur n'importe quelle discipline sportive ainsi que sur les Jeux olympiques.

### ***Littérature***

Cette classe peu populaire auprès des enfants rassemble des recueils de poèmes, de pièces de théâtre, quelques œuvres classiques en version abrégée pour enfants. La littérature québécoise est davantage privilégiée et reflète mieux la réalité quotidienne des enfants.

### ***Voyage- Géographie- Histoire***

La collection doit aider les enfants dans leurs recherches scolaires et favoriser leur ouverture au monde, en même temps qu'elle peut leur permettre de connaître leur environnement.

### ***Biographies***

Les livres de cette collection présentent les personnalités québécoises, canadiennes et étrangères. Les idoles passagères (athlètes, artistes, personnages historiques), répondront à l'intérêt des enfants et combleront leurs besoins scolaires.



### **c. Bandes dessinées**

L'orientation des collections de BD pour adultes et jeunes est différente. L'imagerie et le texte doivent être facilement lisibles pour les enfants. L'achat des bandes dessinées québécoises populaires est systématique.

### **d. Albums**

Les albums sont choisis pour la qualité des illustrations et du texte, les thèmes abordés et la pertinence avec les connaissances de l'enfant. Les thèmes illustrant les sentiments (crainte, joie, surprise, chicane), valorisant les relations familiales ou expliquant les mystères de la vie (mort, naissance), y sont souvent abordés. Le personnel de la bibliothèque choisit les contes de fées traditionnels et modernes, les légendes, les abécédaires et les chiffriers. La variété, la qualité et la popularité sont les règles d'or, puisque cette collection invite à la découverte de la lecture. Le renouvellement des titres est constant en raison de la grande utilisation et de l'offre des éditeurs qui exploitent le secteur.

Les livres cartonnés ou avec textures demeurent le premier contact de l'enfant avec le livre. Ils doivent être facilement manipulables, colorés et faire appel à des thèmes familiers des enfants (famille, habillement, nourriture).

Les livres interactifs (dépliables, tire-page, etc.) sont également acquis.

Pour des raisons d'hygiène, la bibliothèque exclut l'achat des livres en tissu.



## ***11 Outils de sélection***

### **a. Librairies**

Pour le choix des documents, la bibliothèque de Saint-Hippolyte privilégie les visites en salle de montre au cours de l'année, combinées aux commandes à distance pour les best-sellers. Les listes de nouveautés des libraires et le palmarès Renaud-Bray sont consultés périodiquement.

### **b. Suggestions des clients**

La bibliothèque de Saint-Hippolyte tient compte des suggestions d'achat de sa clientèle. Dans la limite des critères de la politique de développement des collections et selon les disponibilités budgétaires, la plupart des ouvrages récents seront acquis. D'autres documents pourront être offerts via le service de prêt entre bibliothèque.

### **c. Dépouillement des journaux et des documents spécialisés**

Les responsables du choix des documents consultent des instruments de sélection d'appoint comme «Le Bon Choix», « Entre les lignes » et « Le Libraire » tout comme des quotidiens comme « La Presse » et tiennent compte des chroniques littéraires à la télévision ou à la radio pour s'assurer du meilleur choix possible. Dans le même but, ils visitent aussi le Salon du livre de Montréal.



## **12** *Modes d'acquisition*

### **a. Achats**

Lors des achats de documents, le personnel de la bibliothèque se conforme à la loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre et les règlements qui l'accompagnent. La loi prévoit entre autres, que les achats de livres devront se faire dans au moins 3 librairies agréées de la région administrative des Laurentides dont fait partie la bibliothèque de Saint-Hippolyte. Les autres documents acquis par la bibliothèque, s'il y a lieu, ne sont pas soumis à ce règlement.

Les librairies Renaud-Bray et Coop à Saint-Jérôme, Buro-Plus Martin, Carcajou et Sainte-Thérèse sont privilégiées.

Le ministère de la Culture et des Communications élabore des programmes d'aide visant le développement et l'enrichissement des collections et une demande de subvention à l'acquisition de documents est présentée par la bibliothèque de Saint-Hippolyte à chaque année. Dans cette optique, l'acquisition d'ouvrages québécois est à privilégier puisqu'ils sont subventionnés à la hauteur de 75% du prix d'achat.

### **b. Dons**

La bibliothèque de Saint-Hippolyte accepte les dons de documents propres et en bon état datant de moins de 10 ans mais se réserve le droit d'en disposer à son gré.





## **13** *Traitement des collections*

### **a. Traitement intellectuel**

Tous les documents sont traités selon les normes du Réseau BIBLIO des Laurentides et enregistrés dans la base de données du Réseau.

### **b. Traitement physique**

Tous les documents sont identifiés au nom de la bibliothèque à trois endroits, sont recouverts d'un protecteur et on y appose une cote et un code zébré. Les documents jugés fragiles et propices à un haut taux de circulation seront renforcés.

## **14** *Prêts entre bibliothèques (PEB)*

Étant membre du Réseau BIBLIO des Laurentides, la bibliothèque effectue des prêts entre bibliothèques; elle a donc accès aux collections des autres bibliothèques membres. Par entente de réciprocité, la collection locale de la bibliothèque se trouve donc disponible via ce service.

## **15** *Contrôle de l'évolution de la collection*

Le personnel de la bibliothèque s'assure de la qualité des collections et de leur accessibilité, entre autres, par des procédures d'inventaire et une politique d'élagage des documents.

### **a. Inventaire**

Les procédures d'inventaire font partie d'un processus d'évaluation des collections. Cette tâche de grande envergure nécessite une mobilisation d'une partie du personnel. Elle est planifiée aux dix (10) ans.

L'inventaire des collections permet, entre autres, de :

- mettre à jour le catalogue;
- vérifier et remplacer les titres manquants;
- compléter les séries de volumes;
- repérer des documents déclarés manquants (classement erroné, cote de classification différente du catalogue, etc.).



## **b. Élagage**

Les procédures d'élagage font partie d'un processus de mise à jour des collections. Elles consistent à retirer les documents endommagés, périmés ou qui ne présentent plus d'intérêt pour les usagers. Un taux d'élagage de 6,5% par année est recommandé pour permettre un renouvellement des collections aux quinze (15) ans.

L'élagage permet de :

- retirer les documentaires dont l'information n'est plus à jour;
- retirer les œuvres de fiction ne présentant plus d'intérêt pour les lecteurs;
- remplacer les ouvrages incontournables qui sont en mauvaises conditions et qui ne peuvent être restaurés par la reliure du document;
- retirer les documents en mauvais états, soulignés ou annotés et qui ne méritent pas d'être remplacés;
- remplacer certains ouvrages remis à jour par une nouvelle édition;
- rajeunir certains classiques afin de les rendre plus attrayants;
- retirer les exemplaires multiples de titres qui sont devenus moins populaires;
- retirer des titres moins populaires puisqu'ils seront disponibles via PEB.

Les documents élagués sont donnés à des ventes de charité ou recyclés.

## **16 Révision de la politique**

La politique de développement des collections doit être révisée et mise à jour intégralement tous les cinq (5) ans afin de s'adapter aux besoins changeants des populations desservies. Une révision partielle est faite au besoin.



## ***Bibliographie***

***Politique de développement des collections du Centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO) des Laurentides et annexes.***

***Politique de développement de la collection de prêt et référence de BANQ***

[http://www.banq.qc.ca/a\\_propos\\_banq/mission\\_lois\\_reglements/lois\\_reglements\\_politiques/politiques\\_procedures/politique\\_dev\\_collection\\_pret\\_ref/index.html](http://www.banq.qc.ca/a_propos_banq/mission_lois_reglements/lois_reglements_politiques/politiques_procedures/politique_dev_collection_pret_ref/index.html)

Ferland, Benoit. 2008. ***Élaboration de politiques en milieux documentaires.*** Éditions ASTED, 294 p.

Statistique Canada. 2007. *Saint-Hippolyte, Québec (Code2477043)* (tableau). *Profils des communautés de 2006*, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007.  
<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>  
(site consulté le 10 août 2012).

Statistique Canada. 2012. *Saint-Hippolyte, Québec (Code 2477043) et Québec (Code 24)* (tableau). *Profil du recensement*, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 mai 2012.  
<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>  
(site consulté le 10 août 2012).



## ANNEXE I

### CHARTRE DES DROITS DU LECTEUR<sup>1</sup>

Toute personne a le droit à la liberté intellectuelle, c'est-à-dire le droit fondamental d'accéder à toutes les formes d'expression du savoir et d'exprimer ses pensées en public.

Le droit à la liberté intellectuelle est essentiel et vital à une saine démocratie et au développement de la société québécoise.

En vertu de cette déclaration, les administrateurs et le personnel des bibliothèques ont envers le lecteur l'obligation :

- D'assurer et de maintenir ce droit fondamental à la liberté intellectuelle;
- De garantir et de faciliter l'accès à toute forme et à tout moyen d'expression du savoir;
- De garantir ce droit d'expression en offrant les services usuels, physiques et intellectuels de la bibliothèque;
- De s'opposer à toute tentative visant à limiter ce droit à l'information et à la libre expression de la pensée tout en reconnaissant aux individus ou aux groupes le droit de la critique.

Les bibliothécaires, les responsables et le personnel des bibliothèques doivent promouvoir et défendre les principes de cette déclaration.

---

<sup>1</sup> Adoptée par L'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), l'Association des bibliothécaires du Québec (ABQ/QLA) et la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ).